



LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY
843, rue des Pionniers Launay (Québec) J0Y 1W0
Téléphone (819) 796-2545

AVIS PUBLIC

**Adoption du budget 2026, du programme triennal d'immobilisations
et du règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2026**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Launay tiendra une séance extraordinaire le 15 décembre 2025 à 19h00, à la salle municipale sise au 843, rue des Pionniers.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026 du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et du règlement pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2026.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget 2026;
2. Adoption du Programme triennal des immobilisations;
3. Adoption du règlement n° 249-25 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2026
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

Donné à Launay, ce 1^{er} jour de décembre 2025.

Manon Lampron

Manon Lampron
Directrice générale & greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Manon Lampron, directrice générale & greffière-trésorière, de la municipalité du Canton Launay, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 1^{er} décembre 2025 entre 8H00 et 17H00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^{er} jour de décembre 2025.

Manon Lampron

Manon Lampron
Directrice générale & greffière-trésorière